



Ordre des  
**hygiénistes dentaires**  
du Québec



Rapport annuel | **2006-2007**

# Mission

L'**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec** assure la protection du public en surveillant l'exercice de la profession. L'Ordre favorise le développement professionnel des hygiénistes dentaires au Québec, soutient le leadership de ses membres en matière de prévention et d'éducation et encourage l'atteinte de l'excellence dans l'exercice de la profession. L'Ordre assure le respect de normes élevées en matière d'exercice et d'éthique professionnelle par ses membres, contribuant sans cesse à l'amélioration de la santé buccodentaire des Québécois.

# Vision

L'**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec** vise :

- Une meilleure connaissance de la profession au sein de la population;
- Le leadership des hygiénistes dentaires en matière d'éducation et de prévention en santé buccodentaire;
- La reconnaissance et l'utilisation optimale des connaissances et des compétences des hygiénistes dentaires par les employeurs permettant ainsi de mieux servir le public;
- Le respect de la législation et de la réglementation en vigueur par tous les intervenants du secteur dentaire;
- L'amélioration de la santé buccodentaire de toute la population en agissant en partenariat avec les autres professionnels de la santé;
- L'accroissement des services et de la mobilité des professionnels auprès des personnes à besoins particuliers afin d'assurer l'entière accessibilité aux soins préventifs en hygiène dentaire.

Montréal, le 28 mai 2007

**Monsieur Michel Bissonet**  
PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.30  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter, en votre qualité de président de l'Assemblée nationale, le trente-deuxième rapport annuel de l'**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec**.

Ce rapport annuel, préparé conformément aux dispositions du *Code des professions du Québec*, couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2006 au 31 mars 2007.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le ministre responsable de l'application des lois professionnelles,

Jacques P. Dupuis

Montréal, le 28 mai 2007

**Monsieur Jacques P. Dupuis**  
MINISTRE RESPONSABLE DE L'APPLICATION  
DES LOIS PROFESSIONNELLES  
Ministère de la Justice  
Édifce Louis-Philippe-Pigeon  
1200, route de l'Église  
9<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1V 4M1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre, en votre qualité de ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le trente-deuxième rapport annuel de l'**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec**.

Ce rapport annuel, préparé conformément aux dispositions du *Code des professions du Québec*, couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2006 au 31 mars 2007.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma plus haute considération et de mes sentiments les plus distingués.

La présidente,

Johanne Côté, HD

Montréal, le 28 mai 2007

**Maître Gaétan Lemoyne, président**  
OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC  
800, place D'Youville, 10<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec)  
G1R 5Z3

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre, en votre qualité de président de l'Office des professions du Québec, le trente-deuxième rapport annuel de l'**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec**.

Ce rapport annuel, préparé conformément aux dispositions du *Code des professions du Québec*, couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2006 au 31 mars 2007.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

La présidente,

Johanne Côté, HD

# Bureau des administrateurs

Présidente :	Johanne Côté, HD	(régions 14 et 15)
Administrateurs :	Danielle Bonenfant, HD	(régions 05 et 16)
	Lucie Bonin, HD	(régions 05 et 16)
	Gisèle Choquette, HD	(régions 05 et 16)
	Annie Deguire, HD	(régions 06 et 13)
	Francine Demeules, HD	(régions 01, 09 et 11)
	Josée Desgagné, HD	(régions 03 et 12)
	Guillaume Dumas, HD	(régions 06 et 13) (fin le 31 mars 2007)
	Marie-Ève Durand, HD	(régions 06 et 13)
	Marcel Langlois, HD	(régions 03 et 12)
	Maryse Lessard, HD	(régions 04 et 17) (début septembre 2006)
	Nancy Tremblay, HD	(régions 02 et 10)
	Paule Trépanier, HD	(régions 07 et 08)

Administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec :	Denis Beaudoin Fernand R. Plante, fcga, fadm.a., pl.fin. Richard Talbot
--	---

## Comité administratif

Johanne Côté, HD	Présidente
Marcel Langlois, HD	Vice-président
Josée Desgagné, HD	Trésorière
Annie Deguire, HD	Administratrice
Fernand R. Plante, fcga, fadm.a., pl.fin.	Administrateur nommé

## Personnel du siège social

Directrice générale et secrétaire	Dominique Derome, FCMA
Coordonnatrice au développement des affaires	Véronique Grenier
Coordonnatrice aux services professionnels	Agathe Bergeron, HD
Comptable et responsable de l'informatique	Walter Barbosa
Inspectrice	Carolle Bujold, HD
Adjointe à la présidence	Élizabeth McDermott
Adjointe à la direction générale	Mireille Beaudry
Commis-réceptionniste	Marlène Lambert
Secrétaire	Nadine Caron
Secrétaire-commis affectée à l'inspection professionnelle	Jinette Laparé
Commis, site Internet	Marie-Michèle Jacob, HD

# Rapport de la présidente



Le présent rapport annuel, le 32<sup>e</sup> de l'**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec**, a été préparé en conformité avec le *Code des professions et le Règlement sur les normes relatives à la rédaction et au contenu du rapport annuel des ordres professionnels*.

Voici un sommaire des activités de notre Ordre, accomplies durant l'exercice couvrant la période 2006-2007.

Afin d'atteindre les objectifs fixés en accord avec la mission de l'Ordre tout en tenant compte de notre planification stratégique 2004-2007, voici le bilan des actions posées en respect avec notre vision.

Ces actions se rattachent aux quatre enjeux importants suivants :

1. L'offre des hygiénistes dentaires,
2. La demande des hygiénistes dentaires,
3. Les standards et la qualité des hygiénistes dentaires,
4. Le rayonnement et le sentiment d'appartenance.

## L'offre des hygiénistes dentaires

La demande de main-d'œuvre en hygiénistes dentaires est en évolution constante et ne cesse d'augmenter. Donc, nous ne ménageons aucun effort pour faire la promotion de notre profession.

Alors, comme les années passées, nous nous sommes assurés d'être présents dans les salons éducation/formation et de répondre aux demandes des diverses journées carrières effectuées dans le milieu de l'enseignement partout dans le Québec.

Je tiens à remercier tous les hygiénistes dentaires bénévoles qui répondent avec empressement à nos demandes et participent aux activités de promotion de notre profession.

Également, nous publions régulièrement de l'information sur la profession dans les publications des conseillers et conseillères d'orientation.

Par ailleurs, je veux souligner tout le travail de promotion effectué par chacun des huit collèges offrant notre formation.

Tous ces efforts mis en commun ont donné comme résultat une augmentation de demandes d'admission au programme de techniques d'hygiène dentaire partout dans la province.

De plus, selon notre engagement auprès du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), nous avons entamé un processus de démarche d'amélioration des pratiques des ordres professionnels en matière de reconnaissance d'une équivalence de diplôme et de formation acquis hors du Québec.

Cette autoévaluation est faite en collaboration avec les membres du Comité d'équivalence. Cet important exercice aura sûrement des retombées positives sur le plan de notre mécanisme d'évaluation et de reconnaissance de diplôme et de formation.

Enfin, l'Ordre maintient toujours une saine collaboration avec les huit collèges en participant aux comités consultatifs de ces derniers et en visitant les élèves de première année et les finissants de troisième. Ces visites sont assurées par le vice-président et par moi-même. Ces rencontres sont très précieuses pour nous car elles nous fournissent des moments privilégiés avec nos futurs membres.

## Demande des hygiénistes dentaires

Il est très important pour l'Ordre de démontrer sans cesse la valeur ajoutée des hygiénistes dentaires auprès de la population et ainsi assurer la reconnaissance de leurs compétences.

Voici les activités qui nous ont aidés à atteindre les objectifs de cet enjeu :

- Tout d'abord, cette année le thème pour le mois de la santé dentaire était *Le diabète* et encore une fois, les hygiénistes dentaires de chaque région du Québec ont élaboré des sessions d'éducation et d'information auprès de la population. À nouveau, l'implication des hygiénistes dentaires fut remarquable et remarquée!

- De plus, toujours en lien avec le mois de la santé dentaire et le rôle des hygiénistes dentaires, j'ai eu le plaisir de participer au lancement du mois d'avril dans la région de Trois-Rivières et j'ai accordé des entrevues radiophoniques sur le sujet.

- Nous avons affirmé notre participation dans de nombreux dossiers, tels que :

- *La Coalition de Montréal pour des dents en santé*, organisation que nous appuyons dans ses revendications.

- *Le Colloque sur l'accessibilité des soins dentaires aux personnes défavorisées du Québec*, lequel s'est tenu les 21 et 22 avril 2006.

Ce colloque fut un très grand succès et nous sommes à préparer les suites de celui-ci afin de mettre en place des pistes de solution.

- *À l'écoute les uns des autres* : Ce projet découle en partie du Colloque sur l'accessibilité et a pour but d'aider les professionnels de la santé buccodentaire à mieux comprendre les personnes en situation de pauvreté. Pour ce faire, des outils seront élaborés et mis à la disposition des membres au cours de la prochaine année.

- *Le Centre d'excellence pour la santé buccodentaire et le vieillissement* : Le mandat de ce centre est de contribuer au développement des connaissances et à l'élaboration de pistes de solution visant à maintenir et à améliorer la santé buccodentaire des personnes âgées de 65 ans et plus, afin de mieux répondre aux besoins de celles-ci.

- En regard de l'accessibilité des soins, nous avons développé récemment de nouveaux partenariats, soit avec l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) et l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).

- Toujours en collaboration avec *Les Clubs 4-H du Québec inc.*, *l'Association forestière des Cantons de l'Est* et en plus cette année, *Les Producteurs laitiers du Canada*, nous avons organisé un autre concours de dessin dont le thème était « *Tes dents, les produits laitiers et les arbres... Tes amis de chaque jour!* ».

À nouveau cette année, notre concours a connu un franc succès et nous avons reçu plus de 2 000 dessins. La remise des prix se tenait au Musée Marc-Aurèle-Fortin, où nous avons eu l'immense honneur d'avoir parmi nous monsieur Frédéric Back, illustrateur et animateur légendaire reconnu dans le monde entier pour son remarquable travail d'artiste.

- Enfin, dans le but de faire connaître notre profession à de futurs dentistes, nous avons participé à la 9<sup>e</sup> *Journée scientifique de l'Université Laval*.

## Standards et qualité des hygiénistes dentaires

Un autre enjeu d'importance pour l'Ordre est le souci du niveau de compétence des hygiénistes dentaires.

Encore une fois cette année, nous avons présenté aux membres un calendrier de formation de haute valeur.

Il en a été de même pour le congrès qui, sous le thème « *Ensemble, acteurs de notre avenir* » a su rallier formation continue et partage avec les confrères et consœurs.

Votre participation et la grande satisfaction que vous avez manifestée lors de cette belle rencontre nous ont donné de l'énergie pour organiser un congrès de qualité de nouveau en 2008.

Enfin, en étroite collaboration avec le docteur Bernard Laporte du ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que des équipes de formateurs, nous avons entamé la formation sur l'application des agents de scellement par les hygiénistes dentaires en santé publique.

Malheureusement, des circonstances hors de notre contrôle nous ont forcés à interrompre cette formation temporairement. Toutefois, nous comptons pouvoir la reprendre vraisemblablement à l'automne prochain.

## Sentiment d'appartenance et rayonnement

- Nous pouvons affirmer sans l'ombre d'un doute que l'événement le plus important de cette année fut la mise sur pied de la Fiducie de l'**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec**.

# Rapport de la présidente

Celle-ci a pour mission principale de donner l'accès à des soins afin d'améliorer la santé buccodentaire des personnes défavorisées.

Le lancement officiel de la Fiducie a eu lieu lors du congrès de l'**OHDQ** en octobre dernier. Ce fut aussi l'occasion par excellence pour sa première campagne de financement. Votre très grande générosité nous a permis d'amasser des fonds pour un total de 25 000 \$. Nous vous en remercions chaleureusement.



Présentement, vos fiduciaires, *Johanne Côté, HD; Marcel Langlois, HD; Annie Deguire, HD; Francine Gagnon, HD; Marina Roberge, HD et M. Fernand R. Plante, fcga, fadm.a, pl.fin*, sont à élaborer les critères d'évaluation pour l'octroi des sommes nécessaires aux demandes de soins. L'analyse des demandes et l'octroi des sommes débiteront dès septembre 2007.

Évidemment, tout comme pour nos autres dossiers en cours, nous vous tiendrons au courant des développements de celui-ci dans nos différentes publications.

- Un autre événement important à souligner fut notre participation au grand concours de la Francofête 2007 *Dire le monde en français*. Ce concours organisé par l'Office québécois de la langue française remet des *Mérites du français* aux entreprises, aux commerces et aux organismes qui font des efforts particuliers pour mettre en valeur la langue française dans divers domaines.

Nous sommes heureux de vous annoncer que l'**OHDQ** était parmi les finalistes dans le domaine des technologies de l'information pour la catégorie « Site Internet - Petite et moyenne organisation »

Ce Mérite souligne la conquête du cyberspace par les francophones et la qualité du français sur les sites Internet, les applications logicielles et les produits multimédias interactifs conçus au Québec.

Je tiens ici à souligner le travail magistral effectué par toute l'équipe du siège social pour qui la qualité du français est une préoccupation première de tous les jours.

Félicitations à vous tous et encore une fois, Bravo!

## Réforme du système professionnel

Évidemment, le dossier prioritaire demeure toujours la réforme du système professionnel.

Comme mentionné dans notre rapport annuel précédent, l'Office des professions du Québec nous a proposé une nouvelle démarche de modernisation de la dentisterie en partenariat avec l'Ordre des dentistes du Québec (ODQ).

Comme il y a eu des élections à la présidence de l'ODQ, nous avons dû attendre en janvier dernier pour le début des travaux. Des rencontres avec la docteure Diane Legault, maintenant présidente de l'ODQ, nous permettent d'envisager une démarche productive, saine et respectueuse.

Soyez assurés que je vous tiendrai au courant des différentes étapes dans le développement de ce dossier.

De plus, en partenariat avec l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et l'Ordre des dentistes, nous sommes à développer des outils éducatifs pour les membres de nos deux ordres en regard de l'intervention brève en cessation tabagique.

Également, toujours avec l'ODQ, nous entamons des discussions dans le but de concevoir un guide de contrôle des infections commun pour les hygiénistes dentaires et les dentistes.

Plusieurs changements réglementaires en cours demandent, de la part de tous les ordres professionnels, beaucoup de temps et d'énergie, à savoir le projet de loi n° 86 sur la protection des renseignements personnels, la modification au Code des professions, la loi sur les rapports annuels ainsi que le projet de loi n° 14 « *Loi modifiant le Code des professions concernant la délivrance des permis* ».

Nous devons, comme les 44 autres ordres professionnels du Québec, nous conformer à ces importants changements.

## Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ)

Tout au long de l'exercice, nous sommes présents aux réunions régulières et spéciales du Conseil interprofessionnel du Québec.

Nous participons également aux forums des directions générales, de l'inspection professionnelle, du syndicat et autres, organisés par le CIQ.

De plus, depuis le mois de mai 2006, je suis membre du Comité administratif du Conseil interprofessionnel du Québec.

## Conclusion

Finalement, lors de leur réunion régulière du mois de septembre 2006, les administrateurs du Bureau de l'Ordre ont décidé de refaire une démarche complète de planification stratégique.

C'est en 1998 qu'avait été effectuée une démarche de cette envergure.

Cette fois, notre démarche fut composée de plusieurs étapes, toutes aussi importantes les unes que les autres. En voici l'énumération :

1. Sondage pilote auprès des hygiénistes dentaires assistant au congrès de l'**OHDQ**
2. Sondage postal auprès des 4 300 hygiénistes dentaires du Québec
3. Journée de réflexion et de discussion avec les employés du siège social
4. Questionnaire remis à des partenaires et collaborateurs de l'**OHDQ**
5. Rencontre de deux jours de réflexion, discussion et élaboration d'enjeux avec tous les administrateurs
6. Élaboration d'objectifs à l'intérieur d'un plan d'action

Un comité de soutien composé des membres suivants : monsieur Marcel Langlois, HD, vice-président; madame Annie Deguire, HD, administratrice; monsieur Pierre-Jean Dion, facilitateur; moi-même ainsi que madame Dominique Derome, directrice générale agissant comme personne-ressource, a vu à la collecte des données et à la rédaction du plan durant toute la démarche.

Cette nouvelle planification stratégique pour la période 2008-2011 sera adoptée par les administrateurs du Bureau lors de leur réunion du mois de mai 2007.

Celle-ci amènera avec elle une mission renouvelée et une mise à jour de la vision de l'Ordre. Elle guidera également nos actions et nos décisions futures.

Voilà, c'est ainsi que se termine ma neuvième année en tant que présidente de l'**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec**.

De plus, dans le but d'approfondir mes connaissances et d'être toujours à la fine pointe des nouvelles technologies touchant notre profession, j'ai suivi différentes formations dont celle offerte par l'Association canadienne des hygiénistes dentaires à Edmonton en juin dernier lors de leur congrès.

Ayant la profession à cœur, je ne ménage aucun effort et je consacre toute mon énergie à m'assurer que l'Ordre est représenté dans tous les importants dossiers du milieu de la santé dentaire.

Pour arriver à des résultats positifs face à ces ambitions de taille, je vous avoue que je suis bien entourée. Je suis appuyée par une équipe extraordinaire. Cette belle collaboration m'est offerte à tous les jours par les employés du siège social, lesquels travaillent très fort à me suivre dans mes lancées.

Merci mille fois à chacun d'entre vous!

J'aimerais également remercier les administrateurs de l'Ordre pour leur confiance et leur appui et je ne veux surtout pas oublier tous les membres des comités pour leur constance et ardeur au travail. Merci beaucoup à tous! Votre engagement profond me permet d'aller puiser une énergie sans cesse renouvelée.

Maintenant, j'aimerais souligner tout le travail de notre directrice générale, madame Dominique Derome, pour qui la profession est très importante et dont j'apprécie grandement le soutien. Merci pour tout!

L'année qui vient s'annonce prometteuse de changements positifs et remplie de nouveaux projets, lesquels seront accompagnés de défis que je suis prête à relever avec cette même passion qui m'anime et votre soutien constant.

La présidente,



Johanne Côté, HD

# Rapport de la directrice générale et secrétaire



J'ai le plaisir de vous présenter ce trente-deuxième (32<sup>e</sup>) rapport de *l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec*. L'année 2006-2007 a été remplie de projets et de dossiers d'envergure. Vous serez à même de constater que les membres des différents comités furent fort sollicités cette année, plus particulièrement

pour le congrès, le mois de la santé dentaire et la promotion de la profession.

## Gestion financière

L'équipe entière de l'**OHDQ** tient toujours compte consciencieusement des ressources matérielles et financières de l'Ordre. Malgré ce souci, l'**OHDQ** accuse de nouveau un déficit. Trois (3) facteurs importants expliquent principalement ce déficit de (288 542 \$) : la pratique illégale, l'amortissement du site Internet incluant le module de gestion des membres et en dernier lieu la perte encourue lors de la vente des fiducies de revenus que détenait l'Ordre dans son portefeuille de placement.

En effet, en matière de pratique illégale, nous avons déboursé au-delà de cent mille dollars (100 000 \$) en frais juridiques (enquêteurs, huissiers et avocats) afin de bien assumer notre mandat de protection du public. Je vous invite à lire le dossier du syndic. Vous constaterez qu'encore une fois cette année plusieurs enquêtes et perquisitions ont mené à des plaidoyers de culpabilité.

En ce qui a trait au portefeuille de placement, nous avons l'an passé, adopté une politique de placement restrictive, appropriée à l'environnement dans lequel nous évoluons en tant qu'organisme sans but lucratif. Suite à cette décision, l'**OHDQ** a dû se départir de titres (fiducies de revenus) que notre ancienne firme de courtage avait acquises en ne respectant pas la politique de placement en vigueur à ce moment. Cette vente a malheureusement entraîné des pertes en capital pour l'Ordre. Dès lors, nous avons déposé une plainte auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) contre le courtier qui avait fait l'acquisition de ces titres

(fiducies de revenus). En date du 31 mars, ce dossier cheminait toujours auprès de l'AMF. Nos placements sont désormais plus sécuritaires, conséquemment leurs revenus d'intérêts sont plus bas.

## Gestion interne

Au début de l'année 2006, il ne nous restait que la facture graphique de *L'Explorateur* à changer. Dès avril, vous avez pu remarquer la nouvelle grille graphique de l'**OHDQ** intégrée à notre magazine scientifique.

Par ailleurs, nous avons procédé à l'embauche de madame Marie-Michèle Jacob, HD en tant que commis responsable de la mise à jour du site Internet. Cette année, plus de mille quatre cents (1 400) hygiénistes dentaires ont renouvelé leur inscription au tableau en ligne, soit une augmentation de plus de 70 %.

Dans un autre ordre d'idées, nous travaillons à l'élaboration d'une nouvelle planification stratégique, laquelle sera en vigueur de 2008 à 2011. Conséquemment, nous effectuons une révision de nos indicateurs de performance. Ces derniers seront directement en lien avec nos orientations stratégiques : Ce qui permettra aux administrateurs de l'**OHDQ** de continuellement suivre nos priorités. Ils pourront également évaluer l'atteinte des objectifs fixés en début d'année avec plus de facilité. En matière d'informatique, la firme Ergonet a développé le module de l'inspection professionnelle et en fin de la présente période, nous procédions aux tests requis pour en permettre l'inclusion à notre gestion des membres.

## Dossiers d'importance

La pierre angulaire de cette année est sans contredit le renouveau de la planification stratégique 2008-2011. Toutefois, d'autres activités d'envergure ont été accomplies.

Au chapitre de la réglementation, nous avons dû analyser et commenter plusieurs projets de règlements, dont entre autres la mise à jour du Code des professions, la publication du rapport annuel, la relation commerciale médecins pharmaciens, etc. Nous avons également soumis à l'Office

des professions une mise à jour du règlement concernant notre symbole graphique. Nous sommes toutefois en attente de son adoption.

Lors de la dernière réunion du Bureau, il fut décidé de procéder au renouvellement de notre entente quinquennale avec *La Personnelle assurances générales*, relativement à la police d'assurance auto/habitation offerte à nos membres.

Par ailleurs, de concert avec le Collège de Maisonneuve, nous avons travaillé tout au long de l'année, au développement d'outils visant l'intégration des professionnels formés hors Québec. Ce dossier se poursuivra en 2007-2008.

Au cours de l'exercice j'ai participé aux différentes rencontres du Comité thématique en vue du colloque pour les dirigeants des ordres professionnels, lequel se tiendra en septembre 2007. Les thèmes élaborés par le Comité thématique se rapportent tous aux obligations incombant aux ordres professionnels.

Nous avons établi un partenariat avec Diabète Québec afin de réaliser un dépliant intitulé « **Le diabète et le soin de votre bouche** » pour souligner le mois de la santé dentaire. En avril 2006, quatre-vingts (80) hygiénistes dentaires ont structuré et participé à quatre-vingt-quinze (95) projets. Ce qui leur a permis de rencontrer au-delà de douze mille quatre cents (12 400) personnes dans les différentes régions du Québec. Nous avons également fourni une importante quantité du dépliant à *Diabète Québec* qui l'inclut dans sa trousse et avons aussi répondu aux nombreuses demandes de nos membres et du public désirant se le procurer depuis ce temps.

Pour une deuxième (2<sup>e</sup>) année consécutive, nous avons réalisé un calendrier en collaboration avec *Les Clubs 4-H du Québec inc.*, *Les Producteurs laitiers du Canada* et *l'Association forestière des Cantons de l'Est*. Ce calendrier est formé des dessins des douze (12) gagnants de notre concours de dessin et il contient divers renseignements sur la santé buccodentaire et l'écologie. Cette édition 2007 a été distribuée dans les écoles primaires du Québec et vu sa



grande popularité, nous avons conçu une troisième (3<sup>e</sup>) édition du concours de dessin avec ces partenaires.

Sur le plan national, j'ai participé comme

le veut la coutume, à la réunion annuelle du comité d'évaluation des programmes en hygiène dentaire de la *Commission d'agrément dentaire du Canada*. Cette année, la réunion a été scindée en trois (3) jours dû à l'augmentation des demandes d'accréditation des nouvelles écoles, principalement celles de la région de Toronto. Il est à prévoir que l'an prochain ce phénomène se répétera. En outre, j'ai participé au congrès national de l'*Association canadienne des hygiénistes dentaires* et dans ce contexte, les registraires ont tenu leur réunion annuelle. Plusieurs dossiers ont été l'objet de discussions. Le Manitoba participait à cette rencontre pour la première fois grâce à la reconnaissance de son nouveau titre de province autoréglementée pour la profession d'hygiéniste dentaire. Ces rencontres sont toujours enrichissantes en partage d'information et en échanges humains.

Je ne peux conclure sans souligner l'apport important de l'équipe interne. Sans leur soutien indéfectible, nous ne pourrions réaliser autant de projets et d'activités. C'est avec beaucoup de considération que je les remercie pour leur dévouement et leur implication au sein de l'Ordre. Merci également aux nombreux bénévoles qui évoluent au sein des comités de l'**OHDQ** ou dans des activités diverses. Leur engagement envers la profession est un apport inestimable à nos activités de promotion de la santé buccodentaire et de la profession.

Je tiens aussi à exprimer ma reconnaissance envers nos administrateurs qui m'accordent leur confiance et leur appui dans les nombreux défis à relever. Finalement, je remercie la présidente, madame Johanne Côté, pour l'équipe que nous formons. Sa passion est source d'énergie et nous pousse à aller de l'avant.

La directrice générale et secrétaire,

Dominique Derome, FCMA



# Rapport des activités du Bureau

Au cours de la période, le Bureau des administrateurs a tenu cinq (5) réunions régulières et deux (2) extraordinaires. La présente année a été axée sur la *renaissance* de notre planification stratégique applicable de 2008 à 2011.

À l'issue de ces réunions, quelque cent cinquante-trois (153) résolutions ont été adoptées. Voici les faits saillants des principales résolutions :

## Élection à la présidence et composition des comités

Lors de la réunion du Bureau du 12 mai 2006, les administrateurs ont réélu madame Johanne Côté à la présidence, par acclamation, et ce, pour un neuvième (9<sup>e</sup>) mandat consécutif. Ils ont aussi procédé, lors de cette même réunion, à la composition du Comité administratif et à celle du Comité des bourses, du Comité de révision et du Comité de vérification pour l'exercice 2006-2007.

## Activités financières et de gestion

Au cours de leurs différentes réunions, les administrateurs ont adopté les rapports financiers présentés pour le présent exercice. Par ailleurs, en mars dernier, ils ont approuvé le budget pour l'exercice financier 2007-2008.

## Délivrance de permis

Les administrateurs ont procédé à la délivrance de deux cent trente-six (236) permis, conformément à l'article 40 du *Code des professions du Québec*. De ce nombre, trois (3) permis temporaires ont été délivrés en 2006-2007, en vertu de l'article 41.

## Établissement de la cotisation annuelle

Au cours de leur réunion du mois de mars les administrateurs ont convenu de recommander aux membres qui participeront à l'assemblée annuelle du 28 mai 2007, une augmentation de quinze dollars (15 \$) de la cotisation annuelle, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2008. La cotisation régulière pour 2008-2009 serait donc de deux cent quatre-vingts dollars (280 \$) et de 50 % de cette somme, soit cent quarante dollars (140 \$) pour les nouveaux diplômés. En plus, les administrateurs ont convenu de recommander le maintien de la cotisation réduite pour les retours de congé de maternité ou de maladie prolongée comme suit :

280 \$ lorsque la réinscription a lieu entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 juillet ;

220 \$ lorsque la réinscription a lieu entre le 1<sup>er</sup> août et le 30 novembre ;

175 \$ lorsque la réinscription a lieu entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 31 mars.

## Enquêtes

Le Bureau des administrateurs a mandaté madame Louise Hébert, syndique de l'**OHDQ** à procéder à quatorze (14) enquêtes dans des cabinets dentaires où il y avait soupçon de pratique illégale de la profession d'hygiéniste dentaire.

## Mandats de perquisition

Encore une fois cette année, les administrateurs ont mandaté la syndique de l'Ordre à obtenir sept (7) mandats de perquisition pour des cabinets dentaires où il y avait apparence de pratique illégale, et ce, pour d'éventuelles plaintes pénales pour pratique illégale de la profession d'hygiéniste dentaire.

## Dépôt de plaintes pénales

Suite aux perquisitions qui eurent lieu au courant de l'année et en vertu de l'article 189.1 du Code des professions les administrateurs du Bureau ont mandaté la syndique à déposer neuf (9) plaintes pénales à l'endroit de personnes ayant exercé illégalement la profession d'hygiéniste dentaire.

## Changement à la structure organisationnelle

Les administrateurs ont décidé de créer un poste de commis pour la gestion du site Internet à raison d'une journée/semaine, et ce, depuis le mois de janvier 2007.

## Fiducie de l'OHDQ

En cours d'année, les administrateurs ont procédé à la nomination des fiduciaires de la Fiducie de l'OHDQ et ils ont également autorisé la présidente à signer l'acte de constitution.

## Appui au Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne

Nous avons appuyé la démarche du Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne pour obtenir du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport l'autorisation de donner le programme en techniques d'hygiène dentaire.

## Planification stratégique

Les administrateurs ont travaillé de concert avec la firme *Optima Management* pour la réalisation d'une toute nouvelle planification stratégique triennale.

## Nomination des scrutateurs pour les élections

Selon l'article 93b) du Code des professions du Québec et selon le règlement des hygiénistes dentaires à la section II point 6, le Bureau a procédé à la nomination de trois (3) scrutatrices et d'une (1) scrutatrice suppléante.

## Nomination au poste vacant d'administrateur dans les régions Mauricie/Centre-du-Québec

Après l'analyse d'une candidature soumise au poste vacant dans les régions 04/17, les administrateurs ont nommé madame Maryse Lessard, HD administratrice de ces régions pour un mandat se terminant en mai 2008.

## Prix du CIQ

Les administrateurs ont appuyé la candidature de madame Huguette Picard, ergothérapeute, pour le Prix du CIQ 2007.

## Plainte d'un dentiste

Un dentiste, propriétaire d'un cabinet dentaire où une perquisition a été effectuée par la syndique de l'OHDQ, a fait parvenir une mise en demeure à l'Ordre pour que son nom soit retiré des documents de perquisition et pour qu'on lui adresse une lettre d'excuse. Notre directrice générale, conseillée par notre avocat, lui a transmis une lettre expliquant la légalité et la nécessité de cette façon d'agir.

# Rapport des activités du Bureau

## Modification au code de déontologie (symbole graphique)

Les administrateurs ont adopté une modification à l'article 63 du Code de déontologie des membres de l'**OHDQ**. L'article 63 fait référence au symbole graphique de l'Ordre et sa description correspondait à notre ancien logo. Cette modification vise à s'assurer que le symbole graphique de l'**OHDQ** soit conforme à l'original détenu par le secrétaire de l'Ordre.

## Congrès 2008

Lors de leur réunion de septembre, les administrateurs ont décidé de tenir le congrès 2008 dans la région de Charlevoix au majestueux Manoir Richelieu.

## Assurance auto/habitation

L'entente quinquennale avec *La Personnelle assurances générales* en matière d'assurance auto/habitation pour nos membres a été renouvelée.

# Rapport des activités du Comité administratif

Le Comité administratif s'est réuni à huit (8) reprises dans le cadre de ses réunions régulières et a tenu deux (2) réunions extraordinaires.

Au cours de ces rencontres, il a adopté quelque trente-deux (32) résolutions pour fins d'approbation par le Bureau. Celles-ci portaient principalement sur la gestion des ressources matérielles et financières de l'Ordre.

Voici toutefois un bref aperçu des autres recommandations :

## Mise à jour du tableau des membres

Le Comité administratif s'est vu dans l'obligation de radier deux cent soixante-trois (263) membres du tableau des membres puisque ceux-ci n'avaient pas versé leur cotisation annuelle redevable, et ce, conformément aux exigences du deuxième paragraphe de l'article 46 du *Code des professions du Québec*.

## Stage de perfectionnement

Les membres du Comité administratif ont imposé à onze (11) membres se réinscrivant ou demandant la délivrance d'un permis après plus de cinq (5) ans d'absence de pratique de la profession, un stage de perfectionnement. Ces stages spécifiques ont varié de trente (30) à plus de deux cent vingt-cinq (225) heures de formation dans une maison d'enseignement reconnue par l'**OHDQ**.

## Gestion du portefeuille

Lors de leur réunion du 7 juillet 2006, les administrateurs ont adopté la nouvelle politique de placement de l'**OHDQ**.

# Rapport des activités du Comité administratif

## Contributions financières

Le Comité administratif a accepté deux propositions de projets pour lesquelles une contribution financière minimale était exigée : Soit la participation à une activité de sensibilisation dans la région de Trois-Rivières et une aide financière pour un projet humanitaire d'une hygiéniste dentaire au Guatemala.

## Colloque en santé dentaire publique

Plutôt que de fournir le sac des participants au Colloque en santé dentaire publique, cette année l'OHDQ leur a octroyé une commandite en argent.

## Planification stratégique

Les membres du C.A. ont choisi la firme *Optima Management* pour conseiller les administrateurs de l'Ordre dans la réalisation d'une toute nouvelle planification stratégique triennale 2008-2011.

## Activité provinciale 2007

L'OHDQ soulignera le mois de la santé dentaire 2007 par la publication d'un bandeau promotionnel de la profession dans différents médias écrits du Québec ainsi que sur quelques sites Internet.

## Guide de contrôle des infections

L'OHDQ se joint à l'Ordre des dentistes du Québec pour réaliser un *Guide de contrôle des infections* conjoint.

## Direction générale

Le 28 mars 2007, les administrateurs du Comité administratif ont renouvelé le mandat de madame Dominique Derome, FCMA, à la direction générale pour une durée de trois (3) ans.

# Rapports des comités Syndic

En vertu du mandat accordé par le Code des professions du Québec, le syndic peut, à la suite d'une information à l'effet qu'un professionnel a commis une infraction visée à l'article 116, faire enquête à ce sujet. Le syndic a également le pouvoir d'enquêter sur toutes les plaintes logées contre des personnes autres que des hygiénistes dentaires qui exercent illégalement la profession en posant les actes de médecine dentaire délégués à ces derniers et qui usurpent le titre d'hygiéniste dentaire. Il peut également, s'il estime que les faits allégués au soutien de la demande de la tenue de l'enquête peuvent faire l'objet d'un règlement, proposer la conciliation à la personne qui a demandé la tenue de l'enquête et au professionnel concerné.

## Au cours de l'exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> avril 2006 au 31 mars 2007 :

- Le nombre total de plaintes déposées est de dix-sept (17)
- La nature des plaintes déposées est la suivante :

### I. Exercice illégal de la profession d'hygiéniste dentaire : Douze (12) plaintes

De ce nombre,

- Trois (3) dossiers ont été fermés puisque les personnes visées n'étaient plus en poste.
- Six (6) ont fait l'objet d'une enquête qui a conclu à l'exercice illégal de la profession d'hygiéniste dentaire et

# Rapports des comités Syndic

un mandat de perquisition a été autorisé pour cinq (5) de ces dossiers.

**Perquisitions autorisées:** Cinq (5)

**Perquisitions faites:** Deux (2) ont conduit au dépôt de plaintes pénales à la Cour du Québec.

Deux (2) sont à venir.

Une (1) autre avait été autorisée mais n'a pas été faite à cause de circonstances exceptionnelles. Toutefois, le dossier sera soumis à une deuxième enquête.

Le dernier dossier demeure à l'étude en vue d'une perquisition ou du dépôt d'une plainte pénale.

**Enquêtes externes:** Trois (3) dossiers d'enquête ont été autorisés. Les mandats seront octroyés à la firme d'enquêteurs.

## II. Usurpation du titre d'hygiéniste dentaire : Une (1) plainte

Dans ce dossier, l'**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec** a intenté une poursuite pénale à la Cour du Québec. L'intimée a plaidé coupable et un jugement a été rendu.

## III. Actes dérogatoires: Quatre (4) plaintes

De ce nombre,

- Un (1) dossier a été fermé puisque au terme de l'enquête, il n'y a pas eu de dérogation au Code des professions du Québec ou à la Réglementation de l'**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec**.
- Deux (2) dossiers sont présentement sous enquête.
- Un (1) dossier de demande d'enquête a été réglé suite à une séance de conciliation entre les parties.

À la fin de l'exercice précédent, soit la période du 1<sup>er</sup> avril 2005 au 31 mars 2006, certains dossiers étaient toujours en cours de traitement. Voici un résumé de leur situation.

### Dossiers pour exercice illégal de la profession d'hygiéniste dentaire

A. Quatre (4) mandats d'enquête avaient été autorisés mais n'avaient pas été octroyés avant le 1<sup>er</sup> avril 2006. Au

terme de l'enquête, deux (2) dossiers ont été fermés car il n'y a pas eu preuve de pratique illégale de la profession par les personnes visées par l'enquête.

L'enquête dans les deux (2) autres dossiers a conclu à la pratique illégale de la profession par les intimées. Il y a eu dépôt d'une plainte pénale à la Cour du Québec pour ces dossiers.

B. Un (1) dossier devait faire l'objet d'une seconde enquête suite à une réouverture de dossier. Il a été fermé puisque aucune preuve de pratique illégale n'a été obtenue au terme de l'enquête.

C. Un (1) dossier de seconde enquête devrait être fait. Ce dossier a été fermé suite à de nouvelles informations qui ne justifiaient pas l'enquête.

D. Au 31 mars 2006, il n'y avait qu'un seul dossier qui devait faire l'objet d'une perquisition. Cette dernière a été faite et l'**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec** a intenté une poursuite pénale pour exercice illégal de la profession d'hygiéniste dentaire.

E. Trois (3) dossiers demeuraient en attente d'un résultat d'enquête. Au terme de l'enquête, les dossiers ont été fermés car il n'y a pas eu preuve de pratique illégale.

### Mise à jour

Suite au dépôt de plaintes pénales déposées à la Cour du Québec depuis l'année 2004, il restait en date du 31 mars 2007, trois (3) dossiers pendants en matière d'exercice illégal de la profession d'hygiéniste dentaire et un (1) autre pour usurpation du titre.

Il a également été vérifié au cours de l'exercice 2006-2007 que les personnes non inscrites au tableau des membres de l'**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec** au 1<sup>er</sup> avril 2006, n'exerçaient plus la profession d'hygiéniste dentaire.

### Composition du comité

Louise Hébert, HD, syndique

Ginette Garceau, HD, syndique-adjointe

# Comité des bourses

Le Comité des bourses veille à l'application du programme des bourses et exécute tout mandat spécifié par le Bureau à cet effet.

Par son programme de bourses, l'**OHDQ** désire reconnaître, valoriser et encourager les hygiénistes dentaires tout comme les étudiants en techniques d'hygiène dentaire qui se surpassent dans l'exercice de leurs fonctions en contribuant à l'épanouissement et au développement de la profession.

Pour arriver à cette reconnaissance, les trois catégories suivantes se partageaient le programme des bourses pour l'exercice 2006-2007 :

## 1. Méritas institutionnel

Par cette bourse, l'**OHDQ** honore les meilleures réussites académiques en techniques d'hygiène dentaire au Québec.

## 2. Prix Racine

En octroyant cette bourse, l'**OHDQ** vise à encourager les hygiénistes dentaires à effectuer des recherches et à publier des articles scientifiques dans **L'Explorateur**, le magazine de l'Ordre.

## 3. Bourse de la relève

Cette bourse est offerte à tous les abonnés-étudiants inscrits au cours de techniques en hygiène dentaire.

Celle-ci est remise à un étudiant de chacun des cycles qui s'est démarqué en répondant à la question touchant son année de cours respective tout en satisfaisant les critères établis par les membres du Comité des bourses.

## LAURÉATS 2006-2007

### Méritas institutionnel

Le comité s'est réuni au cours du dernier exercice et a déterminé les finalistes du **Méritas institutionnel** par la compilation des moyennes générales des finissants des huit collèges au terme de leurs études. Les finalistes de l'exercice 2006-2007 sont :

Collège de Chicoutimi : madame Patricia Lapointe  
Collège Édouard-Montpetit : madame Annie Pruneau  
Collège François-Xavier-Garneau : madame Catherine Fortin  
Collège John Abbott : madame Holly Hlibka

Collège de Maisonneuve : madame Marlene Coromoto Zapata  
Collège de l'Outaouais : madame Edith Meunier  
Collège de Saint-Hyacinthe : madame Kim Pineault  
Collège de Trois-Rivières : madame Sara Lussier

Le comité a procédé à un tirage au sort parmi ces finalistes afin de déterminer le gagnant. Le hasard a favorisé madame Edith Meunier, HD, diplômée du Collège de l'Outaouais. À titre de gagnante pour l'exercice 2006-2007, madame Meunier a reçu une bourse de 500 \$.

L'Ordre est fier de souligner l'excellence des finissants au sein de notre profession et félicite chaleureusement toutes les lauréates pour l'obtention de cette distinction.

### Prix Racine

Le comité a décerné le **Prix Racine** à madame Annick Ducharme, HD, pour son article « L'anorexie et la boulimie » publié dans l'édition de juillet 2005 du magazine **L'Explorateur**. Madame Ducharme a obtenu un forfait santé d'une valeur de 500 \$.



La contribution des hygiénistes dentaires à ce concours est précieuse car elle apporte un soutien important à la renommée et au rayonnement de la profession. Nos sincères félicitations à madame Ducharme pour la qualité de son article et les efforts qu'elle a déployés aux fins d'actualiser les connaissances de ses collègues.

### Bourse de la relève

À la suite d'une évaluation de tous les textes reçus et avec des critères clairement établis, le Comité des bourses a décerné le prix de la **Bourse de la relève** comme suit :

1<sup>re</sup> année :

**Cathy Voyer**  
Collège Édouard-Montpetit



# Comité des bourses

2<sup>e</sup> année :

**Carolyne Lacoursière**  
Collège Édouard-Montpetit



Une bourse de 500 \$, offerte par la compagnie Oral B, a été remise à chaque gagnante. De plus, chacune d'elles a vu son texte publié dans l'édition de janvier 2007 du magazine *L'Explorateur*.

Félicitations à toutes!

## Composition du comité

Johanne Côté, HD, présidente  
Danielle Bonenfant, HD, administratrice  
Marie-Ève Durand, HD, administratrice  
Guillaume Dumas, HD, administrateur  
Richard Talbot, administrateur nommé  
Dominique Derome, FCMA, directrice générale et secrétaire - personne-ressource

3<sup>e</sup> année :

**Tamara Santostefano**  
Collège John Abbott



# Comité de discipline

En vertu de l'article 116 du *Code des professions du Québec*, le Comité de discipline a pour mandat de décider de toute plainte formulée à l'encontre d'un membre pour une infraction que ce dernier a commise en regard des dispositions du *Code des professions*, de la loi constituant son ordre ou des règlements adoptés conformément au Code ou à cette loi.

Trois plaintes avaient été déposées devant le Comité de discipline le 22 janvier 2001. L'audition des trois plaintes s'est terminée le 4 mars 2006. Au cours de l'exercice, les décisions sur la plainte et sur sanction ont été rendues. Les trois (3) intimées ont décidé d'aller en appel. Le dossier suit donc son cours au Tribunal des professions.

## Composition du comité

Jean-Jacques Gagnon, président  
Louise Bourassa, HD, membre  
Jody Grandbois, HD, membre  
Marc Johnson, HD, membre  
Hélène St-Cyr, HD, membre  
Carole Trahan, HD, membre  
Lyne Trottier, HD, membre  
Dominique Derome, FCMA, secrétaire

# Comité de révision

Le comité n'a pas siégé au cours du dernier exercice se terminant le 31 mars 2007.

## Composition du comité

Julie Drolet, HD  
Martine Paré, HD  
Denis Beaudoin, administrateur nommé  
Fernand Plante, fcca, fadm.a., pl.fin., administrateur nommé  
Richard Talbot, administrateur nommé

# Comité d'inspection professionnelle

Le programme de surveillance 2006-2007 a été adopté par le Bureau des administrateurs en janvier 2006 et publié à l'intention des membres dans le **Mots d'Ordre** de Février / Mars 2006 comme suit :

## I - Mandat du Comité d'inspection professionnelle

- Surveiller l'exercice de la profession par les membres suivant un programme de surveillance générale adopté par le Bureau des administrateurs.
- Mettre en application de façon uniforme ce programme de surveillance générale qui vise à contribuer au développement professionnel des membres de l'**OHDQ**.

## II - Valeurs et objectifs du comité

- La protection du public par le maintien d'un haut niveau d'éthique et de professionnalisme des membres de l'Ordre.
- Une approche humaine et valorisante par une méthodologie d'appréciation équitable et valorisante, basée sur l'amélioration continue des pratiques propres aux membres.

## III - Objectifs généraux

- Assurer la protection du public par l'évaluation de la pratique des membres; en application du programme de surveillance générale déterminé et par enquête particulière de compétence, le cas échéant;
- Assurer le maintien de la compétence et de la qualité des actes posés par les membres;
- Favoriser chez le membre une bonne compréhension du rôle, des devoirs et des obligations d'un professionnel et une bonne maîtrise des lois et règlements qui régissent sa profession;
- Identifier les membres en difficulté et formuler des recommandations au Bureau, le cas échéant;
- Suggérer des outils ou des programmes de formation continue et professionnelle visant à corriger les déficiences observées.

## IV - Objectifs spécifiques

- Offrir au membre visité des moyens de comprendre l'importance de son rôle et de sa compétence pour une meilleure protection du public;
- Élaborer des programmes de surveillance de façon à ce que chaque membre fasse l'objet d'une visite de surveillance générale à tous les cinq (5) ans;
- Effectuer la vérification professionnelle de tout membre dont le retour à la profession s'effectue après une absence de cinq ans ou plus, et ce, au cours de l'année qui suit son retour à la pratique;
- Développer des outils permettant l'autoappréciation et le développement professionnel du membre.

## V - Critères de sélection des membres à visiter

- Détenir un permis de port de titre depuis plus de deux (2) ans;
- Avoir reçu sa dernière visite de vérification professionnelle il y a cinq (5) ans;
- Effectuer un retour à la profession après une absence de cinq (5) ans ou plus.

## Méthode de sélection

- Par région, selon le code postal.

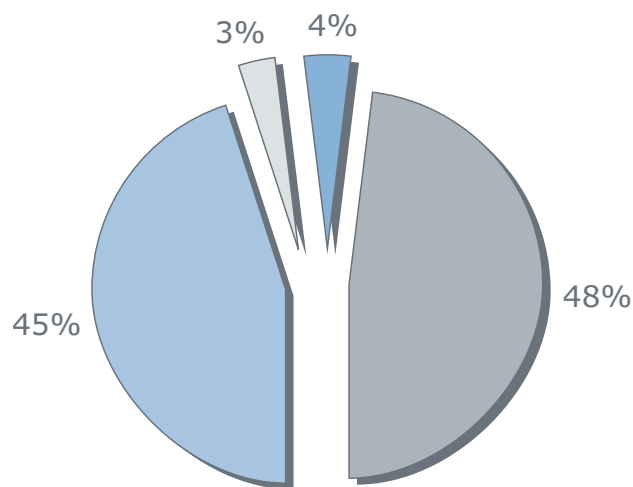
## Réalisations

Au cours du dernier exercice, quatre cent quatre (404) visites de vérification professionnelle ont été effectuées. Le Comité d'inspection professionnelle s'est réuni à sept (7) reprises pour des réunions régulières.

## Recommandations du comité

Au cours de ses réunions, le Comité d'inspection professionnelle a formulé sept (7) recommandations. À chacune des réunions du Bureau des administrateurs, le Comité d'inspection professionnelle a fait état du constat des visites effectuées, des résultats, ainsi que des suivis requis.

# Comité d'inspection professionnelle



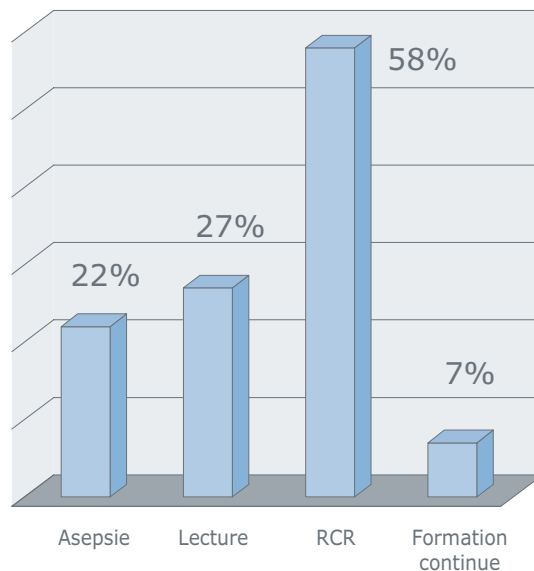
Seize (16) membres assumant pleinement leur statut de professionnel et dont la protection du public, l'éthique professionnelle et le maintien des compétences étaient observés et appliqués de façon exceptionnelle, en tout temps.

Cent quatre-vingt-quinze (195) membres assumant consciencieusement leur statut de professionnel et dont la protection du public, l'éthique professionnelle et le maintien des compétences étaient observés et appliqués de façon remarquable, en situation de travail.

Cent quatre vingt trois (183) membres assumant l'importance de leur rôle pour une meilleure protection du public et dont l'éthique professionnelle et le maintien des compétences étaient observés et appliqués en situation de travail.

Dix (10) membres dont la protection du public, l'éthique professionnelle et le maintien des compétences étaient observés mais présentaient certaines faiblesses.

## PLAN D'ACTION



## Composition du comité

Manon Boucher, HD, présidente  
Denyse Brouillard, HD  
Annick Ducharme, HD (fin en janvier 2007)  
Judith Frisko, HD  
Caroline Lavoie, HD  
Agathe Bergeron, HD, secrétaire du comité  
Carolle Bujold, HD, inspectrice

# Comité des publications

Le mandat du Comité des publications est de favoriser le maintien et l'amélioration de la compétence professionnelle des membres de l'**OHDQ**. Pour y parvenir, le comité voit à :

- La réalisation du magazine **L'Explorateur** comme véhicule d'information à vocation scientifique, selon les règles et normes établies par le Bureau.
- L'exécution de tout autre mandat spécifié par le Bureau.

À cette fin, le Comité des publications a tenu sept (7) réunions au cours de l'exercice 2006-2007. Ces réunions ont rendu possible la publication de quatre (4) numéros, lesquels traitent des thèmes suivants :

- Les maladies infectieuses, nos ennemis invisibles,
- La salive, notre alliée protectrice,
- Le cœur, au centre de notre vie,
- Les gencives, à la base de la santé buccodentaire.

Notons que cette année, une nouvelle collaboratrice s'est jointe au comité, soit madame Cathy Voyer, étudiante en techniques d'hygiène dentaire au Collège Édouard-Montpetit.

Pour chaque parution, madame Voyer navigue sur le Web afin de présenter aux lecteurs les meilleurs sites Internet à consulter pour approfondir les sujets traités.

En contrepartie, madame Michèle De Guise a remis sa démission après plusieurs années de collaboration au sein de ce comité. Madame De Guise consacrera dorénavant ses énergies à de nouveaux défis. Toutes les personnes ayant travaillé avec cette dernière en gardent d'excellents souvenirs et nous la remercions tous de son apport important à la réussite de **L'Explorateur**.

## Composition du comité

Caroline Boudreault, HD  
Michèle De Guise, HD (fin en novembre 2006)  
Martine Plante, HD  
Véronique Grenier, secrétaire du comité



# Comité de formation continue et professionnelle (CFCP)

Le Comité de la formation continue et professionnelle (CFCP) voit à la programmation des formations qui sont offertes aux hygiénistes dentaires, et ce, à travers la province. Les hygiénistes dentaires de ce comité participent également à plusieurs volets de l'organisation du congrès, dont entre autres, au choix des conférenciers.

Cette année, les membres du comité se sont rencontrés six (6) fois afin de voir au bon déroulement des formations continues et du congrès 2006. Elles ont également participé à l'élaboration de la grille horaire du congrès 2008. Durant l'exercice, l'**OHDQ** a offert quatre (4) différentes formations, lesquelles se déroulaient dans six (6) ou sept (7) régions du Québec. Les thèmes abordés furent :

- La gestion du stress, favoriser la résilience chez l'hygiéniste dentaire
- Dépistage clinique en parodontie
- Contrôle des infections
- Ateliers de RCR



Notre congrès 2006 quant à lui, s'est déroulé les 26, 27 et 28 octobre, au Sheraton Laval. C'est autour du thème « Ensemble, acteurs de notre avenir ! » que plus de six cents (600) hygiénistes dentaires, une cinquantaine d'exposants et une quinzaine de conférenciers se sont réunis. Sans contredit, ce fut une belle réussite que ce congrès et les membres du CFCP n'en sont pas peu fiers !

Plus de mille (1000) hygiénistes dentaires ont actualisé leurs connaissances en cette année 2006-2007, et ce, grâce aux formations continues qui ont été données dans les régions. Merci à tous ceux et celles qui ont participé.

## Prix Sylvie de Grandmont



Ce titre honorifique est attribué à un hygiéniste dentaire s'étant illustré par son implication exceptionnelle envers sa profession, et ce, par des réalisations qui en ont permis le rayonnement. Pour être éligible à ce prix d'excellence, l'hygiéniste dentaire doit s'être distingué dans un ou plusieurs des domaines suivants :

• Amélioration de l'image de la profession  
• Participation à l'avancement de la profession  
• Amélioration des services offerts au public

- Amélioration de l'image de la profession
- Participation à l'avancement de la profession
- Amélioration des services offerts au public

Exceptionnellement cette année, deux candidates se sont vu octroyer le titre de Prix Sylvie de Grandmont : ces personnes sont mesdames Caroline Boudreault (A) et Louise Robichaud, HD (B). Le sommaire de leurs réalisations respectives a été publié dans l'édition de janvier 2007 de **L'Explorateur**. Elles ont également été les deux (2) premières à recevoir le nouveau trophée Sylvie de Grandmont. Oeuvre de madame Claire Sarrasin, peintre-sculpteur de Calixa-Lavallée, la sculpture d'acrylique exploite les nouvelles couleurs de l'**OHDQ**. La forme extérieure de la surface offre l'arrondi du sourire alors qu'à l'extérieur, des visages à peine esquissés, suggèrent l'efficacité du travail professionnel, l'accueil et l'empathie envers les clients. Des parcelles de mica placées en bouquet de l'œuvre représentent la victoire associée au Prix Sylvie de Grandmont.



## Mérite du CIQ

Ce prix décerné par le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) sur recommandation des ordres professionnels, est remis à un membre s'étant distingué au service de sa profession et de son ordre professionnel, selon des critères de sélection très élevés.



Ce prestigieux prix a été remis à madame Marina Roberge, HD membre de l'Armée canadienne lors du souper de notre congrès 2006.



## Composition du comité

Christiane Levesque, HD  
Nadia St-Georges, HD  
Christine Thibault, HD, B.Sc.  
Agathe Bergeron, HD  
Véronique Grenier, secrétaire du comité

# Comité de la formation des hygiénistes dentaires

En vertu du règlement sur le Comité de la formation des hygiénistes dentaires entré en vigueur le 18 septembre 1997, un Comité de la formation a été institué au sein de l'**OHDQ**. Ce comité consultatif a pour mandat d'examiner, dans le respect des compétences respectives et complémentaires de l'Ordre, des établissements d'enseignement collégial et du ministère de l'Éducation, les questions relatives à la qualité de la formation des hygiénistes dentaires.

Au cours de l'exercice 2006-2007, le comité s'est réuni une seule fois.

Le comité s'est penché, entre autres, sur les sujets suivants : les dossiers prioritaires de l'**OHDQ**, le nouveau règlement d'équivalence et la reconnaissance des acquis.

## Composition du comité

Manon Campagna, HD, membre représentant l'**OHDQ**, présidente du comité.

Diane Beauregard, HD, membre représentant l'**OHDQ**  
Maryse Quesnel, HD, membre représentant la Fédération des cégeps

Gaston Faucher, membre représentant la Fédération des cégeps

Ghislaine Timmons-Plamondon, membre représentant le ministère de l'Éducation du Québec

Dominique Derome, FCMA, secrétaire du comité

# Comité des équivalences

Le comité des équivalences a pour mandat d'étudier les demandes d'équivalence, conformément aux normes réglementaires établies et en vigueur, et de formuler ses recommandations au Bureau.

Au cours de l'exercice, le comité s'est réuni à dix (**10**) reprises.

Le comité a ouvert quarante-trois (**43**) nouvelles demandes d'équivalence de diplôme et de formation, a procédé à quatre (**4**) demandes de réouverture de dossier ainsi que soixante-quatre (**64**) fermetures de dossier. Treize (**13**) équivalences de diplôme et de formation ont été reconnues. Le 7 septembre 2006, un nouveau règlement d'équivalence est entré en vigueur.

Au 31 mars 2007, cinquante-huit (**58**) dossiers étaient toujours ouverts.

Durant l'année, l'**OHDQ** a entrepris une autoévaluation de ses pratiques en matière de reconnaissance d'une équivalence de diplôme et de formation acquis hors du Québec. Certaines constatations ont été notées et la démarche d'amélioration continuera tout au cours de l'année 2007-2008. L'**OHDQ** se penchera plus particulièrement sur la création d'une banque de références sur les décisions déjà rendues et sur l'amélioration de l'information transmise aux candidats ainsi qu'à la documentation utilisée au cours du processus.

## Composition du comité

Jocelyne Long, HD

Maryse Quesnel, HD

Personne-ressource : Dominique Derome

# Rapport des élections

## Présidence

En mai 2006, le mandat d'un an de la présidente arrivait à échéance. Le mode d'élection à la présidence étant le suffrage des administrateurs élus, les membres du Bureau ont élu par acclamation, lors de la réunion du Bureau du 12 mai 2006, madame Johanne Côté, HD, au poste de présidente de l'**OHDQ** pour l'exercice 2006-2007, et ce, conformément à l'article 64 du *Code des professions du Québec*. Notons que ce mandat à la présidence était le neuvième consécutif (9<sup>e</sup>) pour madame Côté.

## Administrateurs

Les mandats de cinq administrateurs se terminaient en mai 2007. Les membres de l'Ordre devaient donc proposer la candidature de collègues hygiénistes dentaires pour combler un poste dans les régions 05 et 16 (Estrie / Montérégie), deux postes dans les régions 06 et 13 (Montréal / Laval), un poste dans les régions 07 et 08 (Outaouais / Abitibi / Témiscamingue) et un poste dans les régions 14 et 15 (Lanaudière / Laurentides).

À la clôture de la période de mises en candidature, le 5 avril 2006, trois (3) hygiénistes dentaires étaient proposées dans les régions 05 et 16 (Estrie et Montérégie) soit mesdames Danielle Bonenfant, Véronique Dionne et Nadia St-Georges. Un seul poste étant disponible dans cette région et trois (3) candidatures y ayant été déposées, nous avons dû procéder à des élections. Au terme de ces élections, madame Danielle Bonenfant a été élue, et ce, pour un mandat de trois (3) ans se terminant au printemps 2009.

À la clôture de la période de mises en candidature, le 5 avril 2006, trois (3) hygiénistes dentaires étaient proposés dans les régions 06 et 13 (Montréal / Laval) soit mesdames Marie-Ève Durand et Kim Farrell et monsieur Guillaume Dumas. Deux (2) seuls postes étant disponibles dans cette région et trois (3) candidatures y ayant été déposées, nous avons dû procéder à des élections. Au terme de ces élections, madame Marie-Ève Durand et monsieur Guillaume Dumas ont été élus, et ce, pour un mandat de trois (3) ans se terminant au printemps 2009.

À la clôture de la période de mises en candidature, le 5 avril 2006, une hygiéniste dentaire était proposée dans les régions 07 et 08 (Outaouais / Abitibi / Témiscamingue) soit madame Paule Trépanier. Un seul poste étant disponible dans cette région et une seule candidature y ayant été déposée, madame Paule Trépanier a été élue par acclamation, et ce, pour un mandat de trois (3) ans se terminant au printemps 2009.

À la clôture de la période de mises en candidature, le 5 avril 2006, une hygiéniste dentaire était proposée dans les régions 14 et 15 (Lanaudière / Laurentides). Un seul poste étant disponible dans cette région et une seule candidature y ayant été déposée, madame Johanne Côté a été élue par acclamation, et ce, pour un mandat de trois (3) ans se terminant au printemps 2009.

Donc, suite aux élections 2006, les administrateurs élus jusqu'au printemps 2009 sont :

RÉGIONS 05 et 16	Danielle Bonenfant, HD
RÉGIONS 06 et 13	Guillaume Dumas, HD Marie-Ève Durand, HD
RÉGIONS 07 et 08	Paule Trépanier, HD
RÉGIONS 14 et 15	Johanne Côté, HD

## Secrétaire d'élections

Dominique Derome, FCMA, directrice générale et secrétaire

# Rapport des admissions

Nombre de membres au 31 mars 2006 4 145

Nombre d'inscriptions et de réinscriptions au tableau au cours de l'exercice 435

Nombre de radiations au tableau au cours de l'exercice, en vertu de l'article 86,l,i 263

**Nombre de membres inscrits au 31 mars 2007 4 317**

Les quatre mille trois cent dix-sept (4 317) membres en règle que compte l'**OHDQ** en date du 31 mars 2007 se répartissent dans les catégories suivantes :

- Quatre mille trois cent onze (4 311) membres actifs dont deux cent trente-six (236) diplômés au courant de l'année
- Six (6) membres à vie

La répartition des membres dans les dix-sept (17) régions administratives du Québec était la suivante :

Bas-Saint-Laurent (01) : 66

Saguenay/Lac St-Jean (02) : 178

Québec (03) : 449

Mauricie (04) : 210

Estrie (05) : 132

Montréal (06) : 691

Outaouais (07) : 225

Abitibi-Témiscamingue (08) : 58

Côte-Nord (09) : 45

Nord-du-Québec (10) : 14

Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine (11) : 26

Chaudière-Appalaches (12) : 203

Laval (13) : 208

Lanaudière (14) : 280

Laurentides (15) : 295

Montérégie (16) : 1 057

Centre-du-Québec (17) : 143

Hors du Québec : 37

**Total : 4 317**

## Cotisation 2006-2007

Pour l'exercice 2006-2007, les montants de la cotisation, selon les catégories, se répartissent comme suit :

**Membres actifs :**  
Cotisation annuelle régulière : 250 \$

**Membres nouvellement diplômés :**  
50 % de la cotisation annuelle régulière 125 \$

**Membres à vie :** 0 \$

## Registre des étudiants

Ce registre révèle le nombre d'abonnés-étudiants de chaque collège. Un abonné-étudiant reçoit nos publications **L'Explorateur** et le **Mots d'Ordre** et est autorisé à participer aux formations et au congrès de l'**OHDQ**.

Chicoutimi 95

Édouard-Montpetit 20

François-Xavier-Garneau 32

John Abbott 14

Maisonneuve 18

Outaouais 46

Saint-Hyacinthe 23

Trois-Rivières 15

**Total : 263**

# Rapport du vérificateur

Aux membres de  
**ORDRE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES DU QUÉBEC**

J'ai vérifié le bilan de l'**ORDRE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES DU QUÉBEC** au 31 mars 2007 ainsi que les états des revenus et dépenses, des surplus cumulés et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Ordre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Ordre au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



FRANÇOIS MÉNARD, C.A., FCMA, M.Fisc.

Laval, le 10 mai 2007

# Revenus et dépenses

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007		2006
	budget	réel	réel
<b>Revenus</b>			
Cotisations des membres actifs	964 000\$	973 250\$	930 500\$
Cotisations des membres nouveaux diplômés	30 800	27 375	24 000
Abonnements des étudiants	5 400	7 860	5 445
Droits d'admission	28 400	27 140	21 420
Droits de réadmission	71 900	64 865	72 145
Droits d'équivalence	4 300	8 225	5 225
Formation continue	15 000	30 105	45 948
Congrès	197 880	229 004	---
Commandites	1 500	35 377	49 540
Publications	117 940	105 090	118 338
Placements	67 500	(34 094)	111 620
Subvention	---	20 841	31 760
Divers	<u>20 500</u>	<u>73 078</u>	<u>18 382</u>
	<u>1 525 120</u>	<u>1 568 116</u>	<u>1 434 323</u>

## Dépenses

Administration générale (Annexe 1)	945 100	956 548	913 425
Bureau (Annexe 2)	32 500	43 151	25 255
Comité administratif (Annexe 3)	8 900	7 853	7 406
Comité d'inspection professionnelle (Annexe 4)	130 100	126 543	119 078
Comité de la formation (Annexe 5)	500	---	27
Comité de formation continue (Annexe 6)	213 800	243 951	73 086
Comité des équivalences (Annexe 7)	2 200	1 909	1 388
Comité des publications (Annexe 8)	109 500	124 788	108 547
Plan stratégique (Annexe 9)	163 000	219 685	236 447
Comité de discipline et syndic (Annexe 10)	<u>93 500</u>	<u>132 230</u>	<u>130 932</u>
	<u>1 699 100</u>	<u>1 856 658</u>	<u>1 615 591</u>

### Excédent des dépenses sur les revenus

(173 980)\$      (288 542)\$      (181 268)\$

# Surplus cumulés

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	Surplus affectés	Surplus non	2007	2006
	aux immobilisations	affectés		
<b>Solde au début de l'exercice</b>	133 317 \$	1 126 362 \$	1 259 679\$	1 440 947\$
Excédent des dépenses sur les revenus	(77 389)	(211 153)	(288 542)	(181 268)
Investissements en immobilisations	27 632	(27 632)	---	---
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<u>83 560\$</u>	<u>887 577\$</u>	<u>971 137\$</u>	<u>1 259 679\$</u>

# Bilan

31 MARS 2007

	2007	2006
<b>Actif court terme</b>		
Encaisse	273 553 \$	443 533 \$
Placements temporaires (note 3)	620 024	485 086
Débiteurs	78 652	74 392
Intérêts à recevoir	5 973	10 484
Frais imputables au prochain exercice	<u>80 016</u>	<u>112 705</u>
	1 058 218	1 126 200
<b>Placements (note 3)</b>	926 136	1 264 740
<b>Immobilisations (note 4)</b>	<u>83 560</u>	<u>133 317</u>
	<b><u>2 067 914 \$</u></b>	<b><u>2 524 257 \$</u></b>
<b>Passif court terme</b>		
Créditeurs (note 6)	124 574 \$	201 994 \$
Revenus reportés	972 203	1 011 844
Subvention perçue d'avance	<u>---</u>	<u>50 740</u>
	1 096 777	1 264 578
<b>Surplus cumulés</b>		
<b>Surplus affectés aux immobilisations</b>	83 560	133 317
<b>Surplus non affectés</b>	<u>887 577</u>	<u>1 126 362</u>
	<u>971 137</u>	<u>1 259 679</u>
	<b><u>2 067 914 \$</u></b>	<b><u>2 524 257 \$</u></b>

Au nom du conseil d'administration



Administrateurs

# Flux de trésorerie

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
<b>Exploitation</b>		
Excédent des dépenses sur les revenus	(288 542)\$	(181 268)\$
Élément hors liquidités		
Amortissement des immobilisations	<u>77 389</u> <u>(211 153)</u>	<u>83 582</u> <u>(97 686)</u>
Variation des éléments du fonds de roulement ne constituant pas des liquidités		
Débiteurs	(4 260)	(54 806)
Intérêts à recevoir	4 511	1 098
Frais imputables au prochain exercice	32 689	(59 665)
Créditeurs	(77 420)	68 850
Revenus perçus d'avance	(39 641)	(8 827)
Subvention perçue d'avance	<u>(50 740)</u>	<u>50 740</u>
	<u>(134 861)</u>	<u>(2 610)</u>
	<u>(346 014)</u>	<u>(100 296)</u>
<b>Investissement</b>		
Acquisition de placements	338 604	242 195
Acquisition d'immobilisations	<u>(27 632)</u>	<u>(180 151)</u>
	<u>310 972</u>	<u>62 044</u>
<b>Variation des liquidités</b>	(35 042)	(38 252)
<b>Liquidités au début</b>	<u>928 619</u>	<u>966 871</u>
<b>Liquidités à la fin (note 7)</b>	<u><u>893 577\$</u></u>	<u><u>928 619\$</u></u>

## 1. Statut et nature des activités

L'Ordre est constitué en vertu du Code des professions, sanctionné par l'Assemblée nationale du Québec.

## 2. Principales conventions comptables

### Placements temporaires

Les placements sont comptabilisés à la juste valeur marchande.

### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode de la ligne droite aux taux suivants:

	<b>TAUX</b>
Mobilier de bureau	20 %
Informatique	33 %

### Reconnaissance des revenus

Les cotisations encaissées sont imputées aux revenus de l'exercice pour lequel celles-ci sont versées. Les sommes encaissées relatives aux exercices à venir sont considérées comme des revenus perçus d'avance.

### Composition des liquidités

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, les liquidités comprennent les espèces et quasi-espèces qui ne sont grevées d'aucune affectation. Les espèces comprennent l'encaisse (découvert bancaire) et les dépôts à vue. Les quasi-espèces comprennent les placements détenus pour faire face aux engagements de trésorerie à court terme mais non ceux détenus à des fins d'investissement; d'une façon plus précise, elles comprennent les placements dont la valeur ne risque pas de changer d'une façon significative. Aucun placement détenu sous forme d'actions n'est inclus dans les quasi-espèces.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice.

## 3. Placements

Les placements sont constitués de certificats de placements garantis, ainsi que d'obligations cotées en bourse. La valeur marchande est de 1 559 217 \$ au 31 mars 2007 (1 712 941 \$ au 31 mars 2006). Les obligations cotées en bourse portent intérêts à des taux variant de 3.10 % à 6.25 %.

#### 4. Immobilisations

	coût	amortissement cumulé	2007 valeur comptable	2006 valeur comptable
Mobilier de bureau	61 864 \$	54 533 \$	7 331 \$	11 220 \$
Informatique	<u>220 499</u>	<u>144 270</u>	<u>76 229</u>	<u>122 097</u>
	<u>282 363 \$</u>	<u>198 803 \$</u>	<u>83 560 \$</u>	<u>133 317 \$</u>

#### 5. Emprunt de banque

L'Ordre dispose d'une marge de crédit de 50 000 \$ renouvelable annuellement. Tout emprunt bancaire relatif à cette marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel majoré de 1% et est garanti par un transport général des créances.

#### 6. Crédateurs

	2007	2006
Créanciers	19 373 \$	119 696 \$
Frais courus	24 386	17 272
Salaires courus	<u>80 815</u>	<u>65 026</u>
	<u>124 574 \$</u>	<u>201 994 \$</u>

#### 7. Composition des liquidités

Encaisse	273 553 \$	443 533 \$
Placements temporaires	<u>620 024</u>	<u>485 086</u>
	<u>893 577 \$</u>	<u>928 619 \$</u>

#### 8. Engagements contractuels

L'Ordre s'est engagé par contrat de bail échéant au 31 août 2008. Le loyer global minimum à payer suivant ce bail, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres se chiffre à 395 267 \$. Le solde de l'engagement au 31 mars 2007 s'établit à 115 637 \$. Les paiements à effectuer au cours des deux (2) prochains exercices sont les suivants:

2008 - 72 563 \$; 2009 - 43 074 \$

De plus, l'Ordre s'est engagé par contrat de location exploitation échéant en avril 2012. Le loyer global à payer se chiffre à 13 858 \$. Le solde de l'engagement au 31 mars 2007 s'établit à 12 598 \$. Les paiements à effectuer au cours des cinq (5) prochains exercices sont les suivants:

2008 - 2 520 \$; 2009 - 2 520 \$; 2010 - 2 520 \$; 2011 - 2 520 \$; 2012 - 2 518 \$

# Renseignements complémentaires

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007		2006
	budget	réel	réel
<b>Annexe 1 - administration générale</b>			
Salaires et avantages sociaux	597 000\$	568 003\$	544 344\$
Abonnements	2 000	1 716	1 880
Agrément dentaire	28 500	28 393	22 141
Assurances générales et taxes	13 000	12 484	13 028
Conseil interprofessionnel du Québec	15 800	15 875	14 737
Cotisations et affiliations	2 800	3 081	1 873
Entretien et réparations - équipements	1 800	3 256	1 863
Formation de personnel	7 000	14 328	10 999
Fournitures de bureau et papeterie	9 000	13 713	9 189
Frais d'imprimerie et photocopies	11 500	10 695	17 706
Frais de déplacement, de séjours et de représentation	25 000	21 265	22 784
Frais divers	3 500	1 851	1 435
Frais de poste et messagerie	15 000	17 981	16 057
Informatique	11 000	11 560	10 230
Intérêts et frais bancaires	14 500	20 814	13 284
Location d'équipements	10 100	9 631	8 272
Loyer et frais incidents	72 000	71 649	70 001
Rapport annuel	5 000	3 367	3 977
Services professionnels	21 600	40 703	37 464
Téléphone et service téléphonique	9 000	8 794	8 579
Amortissement des immobilisations	70 000	77 389	83 582
	<u>945 100\$</u>	<u>956 548\$</u>	<u>913 425\$</u>

## Annexe 2 - bureau

Honoraires de présence	10 000\$	12 468\$	7 951\$
Frais de déplacement	15 000	25 178	12 222
Frais de repas	2 200	1 788	1 808
Assurances responsabilité	1 800	1 744	1 744
Conférences téléphoniques	1 000	708	659
Formation	1 000	---	---
Divers	1 500	1 265	871
	<u>32 500\$</u>	<u>43 151\$</u>	<u>25 255\$</u>

	2007		2006
	budget	réel	réel
<b>Annexe 3 - Comité administratif</b>			
Honoraires de présence	2 600\$	2 625\$	2 636\$
Frais de déplacement du comité	4 700	4 836	3 956
Divers	<u>1 600</u>	<u>392</u>	<u>814</u>
	<b><u>8 900\$</u></b>	<b><u>7 853\$</u></b>	<b><u>7 406\$</u></b>

#### Annexe 4 - Comité d'inspection professionnelle

Salaires, honoraires et charges sociales	89 600\$	88 937\$	87 653\$
Honoraires de présence	2 800	1 795	1 600
Frais de déplacement	28 000	25 650	22 081
Postes et messagerie	7 000	7 921	5 349
Divers	<u>2 700</u>	<u>2 240</u>	<u>2 395</u>
	<b><u>130 100\$</u></b>	<b><u>126 543\$</u></b>	<b><u>119 078\$</u></b>

#### Annexe 5 - Comité de la formation

Honoraires de présence	200\$	---	---
Divers	<u>300</u>	<u>---</u>	<u>27</u>
	<b><u>500\$</u></b>	<b><u>---</u></b>	<b><u>27\$</u></b>

#### Annexe 6 - Comité de formation continue

Honoraires de présence	1 600\$	900\$	1 015\$
Frais de déplacement	1 100	435	638
Formation continue	22 300	20 244	47 694
Programme de formation	---	15 749	21 760
Congrès	186 600	204 227	---
Divers	<u>2 200</u>	<u>2 396</u>	<u>1 979</u>
	<b><u>213 800\$</u></b>	<b><u>243 951\$</u></b>	<b><u>73 086\$</u></b>

# Renseignements complémentaires

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007		2006
	budget	réel	réel
<b>Annexe 7 - Comité des équivalences</b>			
Honoraires de présence	1 800\$	1 550\$	1 100\$
Frais de déplacement	<u>400</u>	<u>359</u>	<u>288</u>
	<b><u>2 200\$</u></b>	<b><u>1 909\$</u></b>	<b><u>1 388\$</u></b>

## Annexe 8 - Comité des publications

Honoraires de présence	1 500\$	940\$	1 140\$
Frais de déplacement	2 000	2 280	1 930
L'Explorateur			
Frais de production	58 000	67 475	58 796
Frais de poste	20 000	22 149	19 329
Mots d'Ordre			
Frais de production	12 000	18 750	14 898
Frais de poste	<u>16 000</u>	<u>13 194</u>	<u>12 454</u>
	<b><u>109 500\$</u></b>	<b><u>124 788\$</u></b>	<b><u>108 547\$</u></b>

## Annexe 9 - plan stratégique

Élaboration et mise en oeuvre	49 500\$	88 070\$	68 815\$
Promotion aux membres			
Assurance responsabilité	34 000	33 254	36 113
Impression et autres	55 600	47 899	99 763
Promotion au public			
Activités provinciales	8 000	15 361	15 368
Dons - Fiducie de l'OHDQ	---	10 000	---
Placement média	<u>15 900</u>	<u>25 101</u>	<u>16 388</u>
	<b><u>163 000\$</u></b>	<b><u>219 685\$</u></b>	<b><u>236 447\$</u></b>

## Annexe 10 - Comité de discipline et Syndic

Honoraires de présence	12 000\$	20 176\$	14 747\$
Frais de déplacement	8 000	3 487	7 417
Honoraires et frais judiciaires	70 000	106 828	105 753
Divers	<u>3 500</u>	<u>1 739</u>	<u>3 015</u>
	<b><u>93 500\$</u></b>	<b><u>132 230\$</u></b>	<b><u>130 932\$</u></b>

